



N°208 – MAI 2024

Coloriage  
À l'intérieur !

## Le combat de la Vie contre les ténèbres du mal

**D**ANS LE TRAIN qui me ramène à Paris, une femme, qui devait être médecin ou infirmière, parle tout fort au téléphone, ce qui permet à tous les voyageurs de suivre une conversation fort instructive :

– Mme X : « Il faut qu'elle fasse un test pour savoir si elle est enceinte ».

– Y : .....

– Mme X : « Il vaut mieux qu'elle fasse un test sanguin, c'est plus fiable ».

– Y : .....

– Mme X : « Il est possible qu'elle soit enceinte depuis 3 semaines. Mais, il ne faut pas qu'elle s'inquiète ; elle a jusqu'à 10 semaines pour prendre un rendez-vous pour l'IVG.

– Y : .....

– Mme X : « Il peut donner son avis mais ce n'est pas lui qui décide » (Ndlr : *lui*, il s'agit sans doute du père). « En tous cas, il ne peut pas insister ; ce serait toxique ! »

– Y : .....

– Mme X : « Je pense qu'il ne faut pas qu'elle le garde ; elle est déjà assez stressée. Ce n'est pas la peine d'en rajouter ».



A travers ces quelques phrases rapportées, on constate que la vie de l'être humain ne vaut plus grand-chose dans notre pays. Le père de l'enfant à naître n'a plus voix au chapitre ; il lui est impossible de s'opposer au meurtre de son enfant. Quant à la mère, le stress de la naissance de son enfant serait trop difficile à supporter pour elle. Mieux vaut supprimer le gamin !

Lors d'une discussion avec un homme politique dont je tairai le nom, celui-ci me disait en substance : Moi, j'ai voté l'introduction de l'IVG dans la Constitution ; en effet, cela fait 50 ans que la Loi Veil a été votée... Il semblait ne pas réa-

liser qu'entre la loi Veil qui faisait de l'avortement une exception et le fait que cela rentre dans la Constitution, il y a une différence notable. En effet, parce que vote du 4 mars, on a fait de l'avortement un « droit » dans la République Française, un droit qui n'en est pas un car il repose sur une profonde injustice, le meurtre d'un innocent.

La conversation relatée au début s'est déroulée le 8 avril, jour où cette année, l'Église fêtait l'Annonciation !! Le jour où l'Église célébrait la conception de l'Enfant Jésus, on préparait le meurtre d'un enfant à naître. Le jour où l'Église se réjouissait de la venue prochaine de la Vie, on fomentait la mort d'un innocent. Dans le train, j'ai prié pour cet enfant à naître ainsi que pour ses parents. Pussions-nous malgré nos échecs, conserver le courage de défendre la vie à tout prix. Que les chrétiens continuent à se battre pour défendre ce droit fondamental de l'être humain. C'est ainsi que la Vie combattra l'empire des ténèbres et pourra rayonner de la lumière de Pâques.

Abbé R. Pichon

### PAROISSE SAINT ANDRÉ

Eglise : 22, Avenue de Verdun – 94410 Saint-Maurice

Presbytère : 23, rue Edmond Nocard – 94410 Saint-Maurice

Abbé Raphaël PICHON  
01 43 68 04 18  
06 71 05 77 13  
nouvelle adresse e-mail:  
abbepichon@gmail.com

Abbé Aymeric MEHRKENS  
01 43 68 04 18  
06 76 13 52 43  
abbeyam@gmail.com

Abbé Hugues POULIN  
06 33 42 30 99  
huguespoulin@hotmail.com

Abbé Maximin CÈS  
01 43 68 04 18  
06 85 47 50 66  
maximin\_ces@hotmail.com

Secrétariat  
01 43 68 04 18  
paroisse.standre94@free.fr

www.eglisestandre.fr

## La cité d'avant, 1<sup>re</sup> partie

**L**Y A PRESQUE TROIS ANS, au sortir du premier confinement, M. le Curé titrait un éditorial « la cité d'après », en référence à l'expression alors en vogue, « le monde d'après ». Nous ne débattons pas ici sur l'existence de ce « monde d'après », ni sur la rupture radicale qu'il prétendait opérer avec le « monde d'avant », ce que chacun est assez capable d'évaluer soi-même... Il s'agira encore moins de vous donner des photos de l'avancement du nouveau bâtiment du 25, car les travaux n'avancent pas l'essentiel des progrès n'est visible que de l'intérieur...

Non, dans ces articles tant attendus, nous présenterons ce qui a précédé le bâtiment en construction, et plus ! Les cités d'avant. Remercions d'emblée Madame Etasse d'avoir rassemblé nombre de documents qui y ont trait. Ces documents permettront certainement d'éditer une plaquette sur le sujet, le temps venu, pour les générations non encore venues. En attendant, voici une chronologie illustrée de cette aventure qui commença il y a près d'un siècle.

Vous vous rappelez sans doute que l'église actuelle date de 1925. Nous pouvons lire dans la brochure<sup>1</sup> qui lui est consacrée ces quelques lignes : « Pour faire face à l'organisation des nombreuses activités paroissiales, l'abbé Paul Bressange, curé de la paroisse, se met en quête de locaux, qu'il trouvera au numéro 3 de la rue Edmond Nocard (aujourd'hui transformés en box en fond de cour), à la maison des Sœurs de l'impasse Junot et, pour les représentations théâtrales, à la salle des fêtes de la mairie, aujourd'hui théâtre du Vald'Osne. » Hélas, nous ne savons pas à quelle date. Aussi loin que remontent nos sources, c'est-à-dire vers 1925<sup>2</sup>, nous pouvons lire la mention de diverses activités se tenant déjà à cette adresse.

Avant 1935, nous avons donc déjà des salles paroissiales avec cour. Elles servaient pour les catéchismes, le patronage, les scouts. Et même comme salle de conférence ou de théâtre, sans doute assez rarement. Mais quelles salles ! La photo qui en témoigne n'est pas très flatteuse... Elle fut sans doute prise avant la construction d'une salle de réunion en 1928. En effet, il y eut en novembre 1928 une vente de charité « pour la construction d'un local devenu indispensable », organisée par « le dévoué directeur du Patronage et du Cercle des jeunes gens de Saint-Maurice »<sup>3</sup>, l'abbé Mélard. La vente rapporta une belle somme et permit, à défaut d'acheter le terrain, de construire une nouvelle salle de

réunion. Celle-ci fut inaugurée solennellement les 8 et 9 mai 1929.

Toujours est-il que ces locaux étaient situés dans la cour du numéro 3 de la rue Edmond Nocard, à quelques pas du marché qui serait inauguré le 5 mars 1927, à l'autre bout de la rue de la future « cité paroissiale » dont il ne reste aujourd'hui plus que l'essentiel de la façade. L'arrière-plan de la photo permet de situer précisément les locaux, puisque sur trois façades intérieures, deux sont encore debout actuellement.

Le bulletin de l'époque se fait l'écho de plusieurs activités remarquables ayant eu lieu dans ces locaux. On lit par exemple dans le bulletin paroissial *La voix des deux clochers* en octobre 1934 ce programme d'une après-midi dominicale bien remplie : à 15h30, « dans notre salle paroissiale, 3, rue Nocard », « Réunion générale de la Ligue féminine d'Action Catholique française » avec rapport d'activité et conférence par une déléguée du secrétariat général. Puis en deuxième partie de l'après-midi, séance récréative avec la représentation de la pièce de Beaumarchais, *Le Barbier de Séville*, par une troupe de professionnels. Suit la liste des acteurs avec la mention de leur troupe d'origine.

Ou encore, quelques mois plus tard, l'annonce d'une « Conférence scientifique avec projections » un mercredi soir « dans la Grande Salle du Patronage des Garçons », « *Le Christ dans sa Passion* » révélé

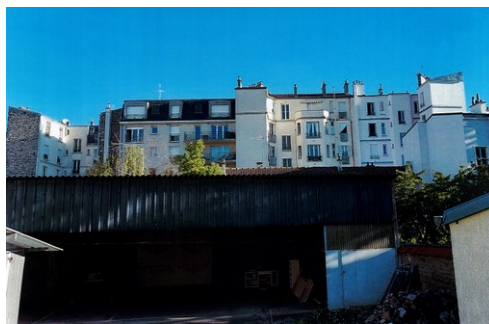
par le Saint-Suaire de Turin.

Mais il fallait s'agrandir et donner à notre église des locaux plus dignes. On s'en préoccupa dès 1933, mais ce sera pour le prochain numéro !

Abbé M.C.+



Les locaux paroissiaux dans la cour du 3, rue Edmond Nocard.



Le même fond de cour en 2022. On reconnaît les immeubles du fond, à l'exception du bâtiment central, remplacé ces dernières décennies.



La façade actuelle du 3, rue Edmond Nocard.



Une équipe maraude vient offrir le fruit du carême des lycéens : une nouvelle tente pour l'abriter, lui et ses chiens.

<sup>1</sup> p. 19. La brochure est en vente au fond de l'église, avec les veilles.

<sup>2</sup> Année de la parution du premier bulletin paroissial de St Maurice, intitulé *La Thébaïne*, cf. article du numéro 200.

<sup>3</sup> *La Thébaïne*, n°23, p. 26.

## CITATION DU MOIS

« Le travail de saint Joseph nous rappelle que Dieu lui-même  
fait homme n'a pas dédaigné de travailler... »  
Pape François

### « Pause blague »



Quelques expressions authentiques de sergents, entendues  
çà et là... Admironons le sens de la synthèse !

- « Bon, je voudrais insister le clou... »
- « Il a pas inventé le fil à couper l'eau chaude »
- « Ça casse pas trois pattes à un cadavre »

## PROCHAINES RETRAITES POUR ADULTES

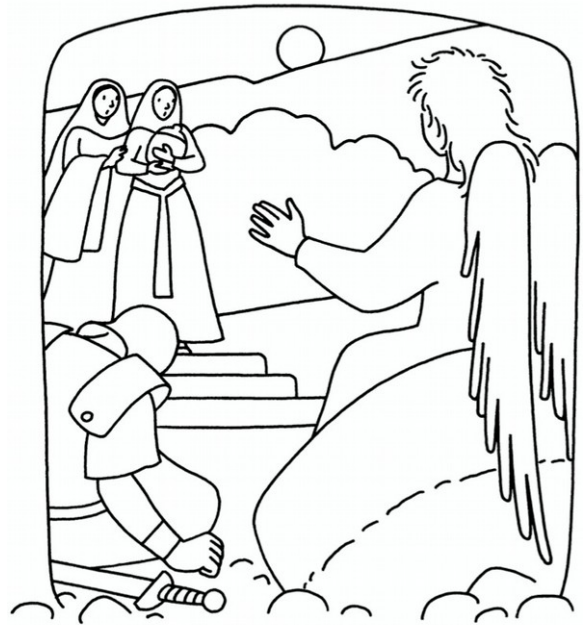
Prêchées par des prêtres de la Fraternité  
S. Thomas Becket  
dans la région de Blois



Du **lundi 17 juin 2024** à 16h,  
au **samedi 22 juin 2024** à 16h.

Détails & renseignements  
auprès des prêtres de la paroisse

## Pâques



© "1000 Images d'Évangile" par Jean-François KIEFFER - Les Presses d'Ile de France



Le 50<sup>e</sup> Camp Sainte Jeanne  
d'Art se tiendra  
du 14 au 29 août 2024  
à Châteaulin  
dans le Finistère.

Détails & renseignements  
auprès des prêtres de la paroisse

 **Camp**  
Sainte  
Geneviève

Du 14 au 24 août,  
Détails & renseignements  
auprès des prêtres  
de la paroisse

**SOIREE DES LYCEENS :**  
samedi 25 mai  
19h-22h30, MAISON PAROISSIALE.

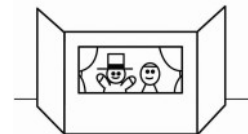
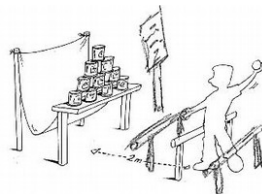


Les parents des enfants qui  
voudraient communier cette  
année pour la première fois  
sont priés de prendre rendez-  
vous avec Monsieur l'abbé  
Raphaël PICHON (06 71 05  
77 13)

Premières communions **dimanche 9 juin**  
Confirmations **dimanche 5 mai**




**Ne manquez pas la prochaine  
Journée d'amitié !**

**Dimanche 26 mai  
aux Sts Anges Gardiens**



Messe à 10h30 à l'église communale  
Apéritif à 12h15 offert par la Paroisse  
Repas tiré du sac  
Animations en tout genre

## CALENDRIER DU MOIS DE MAI 2024

Date	Fête	Messes à:	N.B.:
Dim. 28	<b>4<sup>ème</sup> dimanche après Pâques</b>	<b>11h00</b> <b>16h00</b> <b>unités</b> <b>scoutes</b>	- Sortie louveteaux et weekend Scout et Guides
Lun. 29	St Pierre de Vérone, martyr	-	
Mar. 30	Ste Catherine de Sienne, vierge	19h00	
Mer. 1 <sup>er</sup>	St Joseph artisan	19h00	- Conseil de communauté à 20h30 - Pas de catéchisme.
Jeu. 2	St Athanase, év., conf. et doct.	19h00	
Ven. 3	De la férie	19h00	
Sam. 4	Ste Monique, veuve	8h30	- Catéchismes pour les enfants du secondaire, de 10h45 à 12h00 - Permanence de l'Abbé CES à l'église de 15h30 à 16h30
Dim. 5	<b>5<sup>ème</sup> dimanche après Pâques</b>	<b>11h00</b>	- Confirmations par Mgr Blanchet - Sortie louvettes ( <b>messe à 16h</b> )
Lun. 6	De la férie	-	
Mar. 7	St Stanislas, évêque et martyr	19h00	
Mer. 8	Vigile de l'Ascension	19h00	- Pas de catéchisme.
Jeu. 9	<b>Ascension de NSJC</b>	<b>11h00</b>	
Ven. 10	St Antonin, évêque et confesseur	-	
Sam. 11	St Philippe et St Jacques, apôtres	8h30	- Permanence de l'Abbé MEHRKENS à l'église de 15h30 à 16h30
Dim. 12	<b>Solennité de Ste Jeanne d'Arc</b>	<b>11h00</b>	
Lun. 13	St Robert Bellarmin, év., conf. et doct.	-	
Mar. 14	De la férie	-	
Mer. 15	St Jean-Baptiste de la Salle, confesseur	19h00	- Catéchismes du CP au CM2, de 10h45 à 12h00 - Répétition de la chorale à la cité paroissiale : 20h00 pour le chant grégorien, 20h30 pour la polyphonie
Jeu. 16	St Ubald, évêque et confesseur	-	
Ven. 17	St Pascal Baylon, confesseur	19h00	
Sam. 18	Vigile de la Pentecôte	8h30	- Permanence de l'Abbé PICHON à l'église de 15h30 à 16h30
Dim. 19	<b>Dimanche de la Pentecôte</b>	<b>11h00</b>	- Pèlerinage de Chartres Inscriptions aux chapitres de la paroisse : adulte et chapitre enfants
Lun. 20	Lundi de la Pentecôte	-	
Mar. 21	Mardi de la Pentecôte	-	
Mer. 22	Mercredi des quatre-temps de Pentecôte	-	- Catéchismes du CP au CM2, de 10h45 à 12h00 - Répétition de la chorale à la cité paroissiale : 20h00 pour le chant grégorien, 20h30 pour la polyphonie
Jeu. 23	Jeudi de la Pentecôte	19h00	
Ven. 24	Vendredi des Q.-T. de Pentecôte	19h00	
Sam. 25	Samedi des quatre-temps de Pentecôte	8h30	- Catéchismes pour les enfants du secondaire, de 10h45 à 12h00 - Permanence de l'Abbé POULIN à l'église de 15h30 à 16h30 - Soirée des lycéens de 19h à 22h30 à la salle S. Joseph
Dim. 26	<b>Fête de la très Sainte Trinité</b> 	<b>10h30</b> <b>ÉG. COM.</b>	 - <b>MESE A 10H30 A L'EGLISE COMMUNALE</b> - <b>Journée de l'amitié aux Saints Anges Gardiens</b>
Lun. 27	St Bède le Vénérable, conf. et doct.	-	
Mar. 28	St Augustin de Cantorbéry, év. et conf.	19h00	
Mer. 29	Ste Marie-Madeleine Pazzi, vierge	19h00	- Catéchismes du CP au CM2, de 10h45 à 12h00 - Répétition de la chorale à la cité paroissiale : 20h00 pour le chant grégorien, 20h30 pour la polyphonie
Jeu. 30	Fête-Dieu	19h00	
Ven. 31	Fête de Marie Reine	19h00	
Sam. 1 <sup>er</sup>	Ste Angèle de Merici, vierge	8h30	- Catéchismes pour les enfants du secondaire, de 10h45 à 12h00 - Permanence de l'Abbé CES à l'église de 15h30 à 16h30
Dim. 2	<b>Solennité de la Fête-Dieu</b>	<b>11h15</b>	 - <b>Procession à 10h30 suivie de la messe à 11h15</b>

Messe (forme extraordinaire du rite romain) à SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

Chaque dimanche à 9h00 (paroisse N.D. du Rosaire, Place des Marronniers) En semaine chaque mercredi à 9h15 (hors périodes de vacances scolaires)

**Tout le bulletin se trouve sur le site : [www.eglisestandre.fr](http://www.eglisestandre.fr)**